

LFLTR1550

2010-2011

Théorie de la littérature

3.0 crédits 30.0 h + 7.5 h 1q

Enseignants:	Lisse Michel ; Dufays Jean-Louis (coordinateur) ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Cet enseignement comportera deux volets articulés l'un à l'autre : un cours magistral (15 séances de 2 h) et des séances d'exercices en petits groupes (5 séances d' 1,5 h). a) Le cours magistral commencera par confronter les principales définitions modernes de la littérature et par retracer brièvement l'histoire de la problématique des genres littéraires. Il analysera ensuite les éléments constitutifs du texte dramatique, du texte poétique et du texte narratif. L'accent sera mis par exemple sur l'analyse des récits : on se penchera alors tour à tour sur les composantes de la diégèse (intrigue, personnages, espace, temps), de la narration (postures du narrateur, temps de la narration) et de la mise en texte, sur les genres narratifs (l'épopée, le conte, la nouvelle, le roman,) et sur les mondes du récit (le réalisme, le merveilleux, le fantastique, le récit policier,). On traitera enfin, au départ d'exemples, des modalités possibles d'un processus de lecture littéraire. b) Les séances d'exercices, qui seront organisées de préférence en groupes disciplinaires (GERM / GLOR / ROM) d'environ 15 étudiants, viseront à exercer les étudiants à lire avec rigueur des textes de théorie littéraire, et ainsi à les préparer aux exigences de l'examen. Le regroupement par discipline permettra de privilégier la lecture de textes écrits dans la langue de spécialité de l'étudiant (i. e. l'anglais, le néerlandais ou l'allemand pour les germanistes, le grec ou le latin pour les classiques) et abordant des problématiques que les enseignants de sa discipline souhaitent privilégier. Les textes seront choisis tantôt pour approfondir les apports du cours magistral, tantôt en guise de complément ou d'ouverture par rapport à celui-ci.
Acquis d'apprentissage	 Etre capable de problématiser le rapport au phénomène littéraire et à la notion de genre en se référant aux principales définitions et approches qui en ont été proposées par la critique. Maîtriser les principales composantes qui permettent de mener l'analyse d'un texte poétique, d'un texte narratif et d'un texte de théâtre ; maîtriser ainsi les bases méthodologiques qui permettront d'analyser des oeuvres de différents genres dans le cadre des cours de littérature ultérieurs. Maîtriser une méthodologie de la lecture des textes relevant de la théorie littéraire. La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».
Contenu :	a) Le cours magistral confrontera d'abord différentes conceptions modernes de la notion de littérature et de l'acte de lecture. Il introduira ensuite à la problématique des genres littéraires. Il analysera enfin les éléments constitutifs du texte dramatique, du texte poétique et du texte narratif. b) Les séances d'exercices, qui seront organisées en groupes disciplinaires (GERM / GLOR et LAFR/ROM et ROGE), exerceront les étudiants à lire avec rigueur des textes de théorie littéraire, qui seront choisis tantôt pour approfondir les apports du cours magistral, tantôt en guise de complément ou d'ouverture par rapport à celui-ci.
Autres infos :	Évaluation : l'examen, écrit ou oral, comprendra deux parties : l'explication de quelques concepts exposés au cours et l'exposé d'un travail personnel. Celui-ci consistera à montrer comment différents textes théoriques choisis dans la bibliographie du cours permettent de répondre à une question-problème que s'est posée l'étudiant. Supports : Une bibliographie abondante, classée par thèmes; un portefeuille d'articles de référence; un plan détaillé du cours; un index des concepts principaux. Encadrement : Le cours et les exercices seront donnés par une équipe d'enseignants qui se répartiront les interventions en fonction de leurs compétences. Il devrait s'agir idéalement d'une équipe interdépartementale (GERM, GLOR et ROM).

Cycle et année	> Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale
d'étude: :	> Bachelier en langues et littératures modernes et anciennes
	> Bachelier en information et communication
	> Bachelier en philosophie
	> Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte
	> Bachelier en langues et littératures anciennes, orientation classiques
	> Bachelier en langues et littératures modernes, orientation germaniques
	> Bachelier en sciences informatiques
	> Bachelier en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale
	> Bachelier en sciences économiques et de gestion
	> Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale
	> Bachelier en sciences humaines et sociales
	> Bachelier en langues et littératures modernes, orientation générale
	> Bachelier en sociologie et anthropologie
	> Bachelier en sciences politiques, orientation générale
	> Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale
	> Bachelier en langues et littératures anciennes, orientation orientales
	> Bachelier en sciences mathématiques
	> Bachelier en histoire
	> Bachelier en sciences biomédicales
	> Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil
	> Bachelier en sciences pharmaceutiques
	> Bachelier en sciences religieuses
	> Année d'études préparatoire au master en sciences et technologies de l'information et de la communication
	> Année d'études préparatoire au master en langues et littératures modernes, orientation germaniques
	> Année d'études préparatoire au master en langues et littératures modernes, orientation générale
	> Année d'études préparatoire au master en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale
	> Année d'études préparatoire au master en langues et littératures françaises et romanes, orientation français langue étrangère
	> Année d'études préparatoire au master en langues et littératures anciennes, orientation orientales
	FIAL
Faculté ou entité en	I IAL
charge:	
J	